



CARTE ENSEIGNANT, CRÈCHE, ASSISTANTE MATERNELLE

Cette carte professionnelle est réservée au prêt de livres pour la classe.

Elle est gratuite et est délivrée dans n'importe quelle médiathèque du réseau. Les enseignants peuvent emprunter des documents sur l'ensemble du réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole.

PRÊT

Au Centre de ressources pour les écoles et la littérature de jeunesse :

- 60 documents pour 3 mois,
- 6 documents sonores pour 3 mois
- 3 Kamishibaïs pour 3 mois
- 6 livres pop-up et 6 alphabétiques pour 3 mois
- 6 livres du fonds spécialisé pour 3 mois
- 6 revues du fonds spécialisé pour 3 mois
- 1 série en 30 exemplaires pour 2 mois

Dans les médiathèques :

- 60 documents pour une durée de 3 mois dont :
 - 60 livres (romans albums, BD, documentaires)
 - 6 CD ou textes enregistrés (cassettes, livres CD, livres K7)
 - 6 revues

Les cédéroms et les DVD ne peuvent être empruntés (pas de droits de consultation collective).

PROLONGATION

Les documents empruntés sur la carte enseignant ne peuvent pas être prolongés.

COMPTE LECTEUR

À partir du catalogue informatisé consultable dans nos médiathèques ou par internet sur le site mediatheques.montpellier3m.fr, vous pouvez accéder au compte lecteur de la carte et obtenir la liste des documents que vous avez empruntés ainsi que la date à laquelle ils doivent être rendus. Il convient de saisir dans la zone « Mon compte », le numéro de la carte ainsi que le mot de passe.

